

Méthodologie d'Identification et de Classification des Controverses MICC

Dernière mise à jour le 13 octobre 2023

Validation en comité 7 novembre 2023

PRÉAMBULE

La politique de gestion des controverses de Montségur Finance est étroitement liée à sa politique d'exclusions. Dans le cadre de ses exclusions normatives, Montségur Finance a décidé d'intégrer à la liste d'exclusions les entreprises enfreignant de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Méthodologie d'Identification et de Classification des Controverses

L'objectif est de mesurer le risque ESG à partir des comportements controversés des entreprises, qui ne sont pas reflétés dans les données opérationnelles ou les politiques internes des entreprises, mais sur la société et les investisseurs. Toute la chaîne de production ainsi que les filiales d'une entreprise sont regardées à travers le prisme d'analyse des controverses.

Le score de controverse attribué à une entreprise mesure l'implication dans des incidents controversés qui pourraient affecter la réputation et le risque financier d'une entreprise à travers le biais du cadre ESG.

Une controverse est un conflit, même si ce n'est qu'une accusation, entre une entreprise et tout élément extérieur (les produits et services qu'ils mettent à disposition, les différents aspects autour de l'environnement, les communautés locales et les employés, sur la société ou au regard de la loi ou toute autre partie prenante) qui a pour cadre la rupture d'une norme internationale liée à la Conduite Responsable des Affaires.

L'OCDE définit la Conduite Responsable des Affaires comme "Il s'agit avant tout de se conformer aux lois, telles que celles relatives au respect des droits de l'homme, à la protection de l'environnement, aux relations de travail et à la responsabilité financière, même lorsqu'elles ne sont pas appliquées de manière satisfaisante. Il s'agit également de répondre aux attentes de la société communiquées par d'autres voies que la loi, par exemple par les organisations intergouvernementales, sur le lieu de travail, par les communautés locales et les syndicats, ou par la presse."

Les différents cadres proposés par les organisations intergouvernementales analysés sont les suivants :

- Pacte Mondial des Nations-Unies (UNGC)
- Les Standards de Performance du Groupe de la Banque mondiale
- Les Lignes Directrices Environnementales, Sociales et de Santé du Groupe de la Banque mondiale
- Les Lignes Directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Les Principes des Nations-Unies sur les Droits de l'Homme
- Les Normes Internationales du Travail (Normes ILO)
- La Conventions des Nations Unies contre la Corruption
- Les Principes de Gouvernance d'Entreprise du G20/OCDE
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

La solution d'analyse des controverses proposées ici est, par rapport aux solutions existantes, facilitée par l'utilisation de l'Intelligence Artificielle qui permet d'éviter les trois faiblesses principales de ces dernières :

- Approche subjective de l'évaluation d'une controverse
- Limite de volume
- Interprétabilité des critères

Ces trois éléments restreignent la capacité d'une analyse de délivrer les informations avec les contraintes de temps et de couverture exigée par le métier, tout en assurant la transparence et la consistance nécessaire.

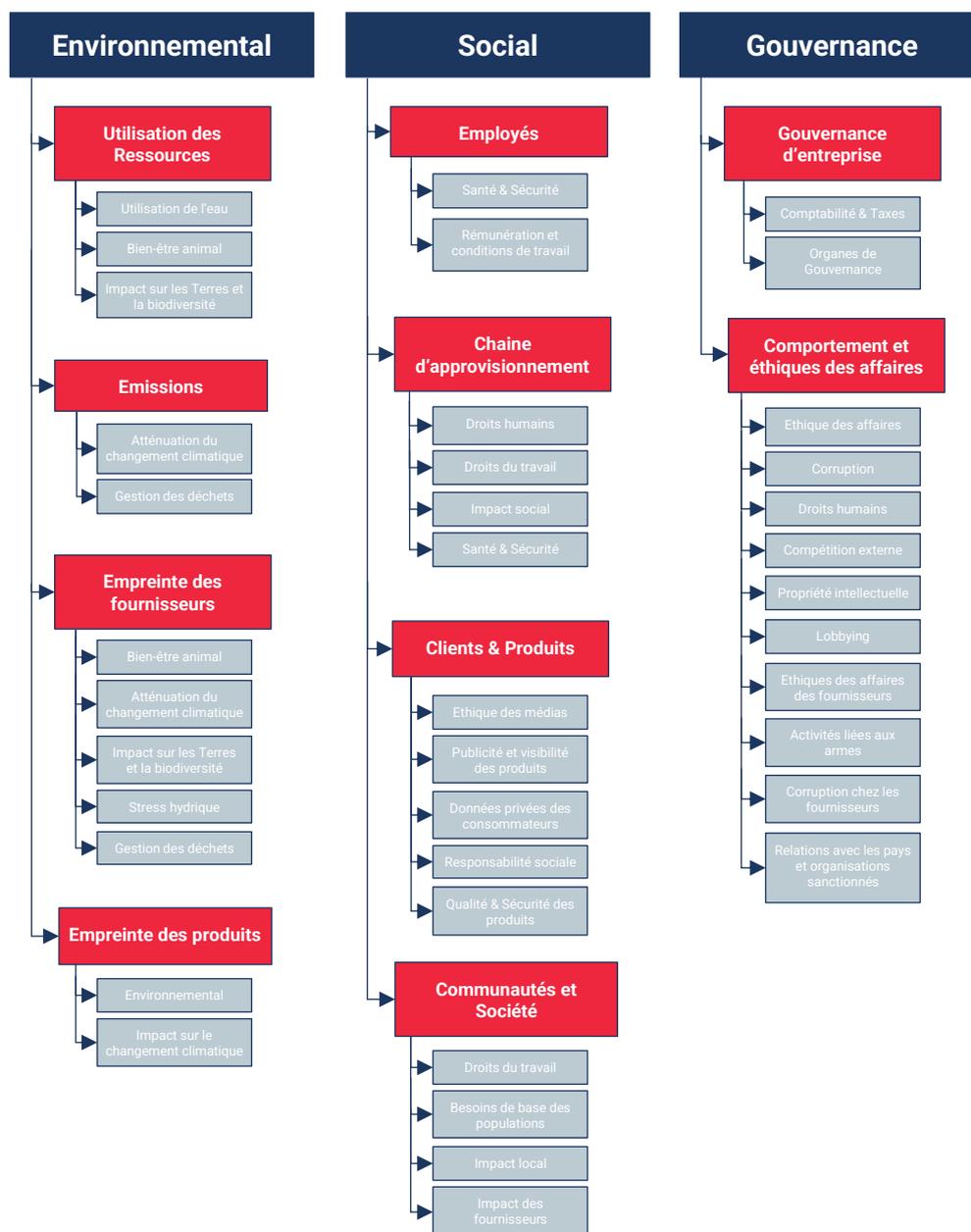
La méthodologie proposée ci-dessus chez Clarity intègre le score final de controverses directement dans le score de Risque ESG. L'Intelligence Artificielle analyse sur une base bimensuelle toutes les controverses liées à un émetteur, transformant la *Big Data* en information qualitative et utilisable pour l'investisseur.

Pour se faire, la méthodologie de Clarity comprend trois étapes :

- Analyse de l'incident, dans la presse et permettant de le relier à une des 39 catégories (cf. schéma ci-dessous)
- Agrégation des tous les incidents au sein de chaque catégorie

- Intégration au niveau de l'émetteur, calculant le score en prenant en compte la matérialité de chaque catégorie

Les comportements controversés dérivés de l'analyse des normes internationales présentées ci-dessus aboutissent à l'évaluation de ces 39 catégories :



De cette façon le score calculé prend en compte tous les incidents causés par l'émetteur dans un processus très évolutif.

La sévérité de l'incident est scorée par un modèle d'apprentissage qui interprète le contenu des différentes sources. Les critères utilisés (cf. annexe 1) sont basés sur l'évaluation des éléments qui constituent un risque pour les entités impliquées dans la controverse.

La classification de la controverse commence par la lecture via un algorithme de plus de 1,4 millions d'articles chaque jours, issus de plus de 8500 médias couvrant 200 pays. Cela représente environ 70 millions d'articles liés à l'univers des entreprises couvertes par Clarity AI, sur une période moyenne de trois ans.

Clarity ajoute, met à jour et monitore fréquemment ses sources afin de s'assurer de garder des données pertinentes et une couverture large.

Le score de l'incident est basé sur la sévérité tel que suit : 1 (très élevé), 20 (élevé), 60 (moyen), 80 (négligeable) et 100, si l'entreprise n'est exposée à aucune controverse. Ensuite, on calcule la moyenne pondérée des scores de toutes les controverses auxquelles l'entreprise est confrontée, et ce résultat est pris en compte dans le score ESG Risk.

En disposant de ces informations et en les cumulant à l'indicateur des Principales Incidences Négatives en matière de durabilité, Montségur Finance limitera son exposition aux controverses ayant une sévérité « très élevée » et « élevée », notamment celles qui enfreignent l'un des 10 Principes établis dans le Pacte Mondial des Nations Unies.

De plus, le score de controverse est intégré au score de Risque ESG, ce qui permettra à Montségur Finance de limiter son exposition aux controverses.

Annexes

Annexe 1 : Critères d'évaluation de la sévérité

a. Ampleur du problème

Trois éléments sont regardés dans le cadre de l'analyse de l'ampleur :

- L'étendue de l'impact, en regardant le nombre de parties prenantes affectées par l'incident,
- Dans quelle mesure l'impact de l'incident a été réalisé, et
- Est-ce irréversible ?

b. Gestion du problème

Y a-t-il eu des politiques ou actions mises en place pour solutionner la controverse ?

Le potentiel de remédiation est regardé dans cette étape.

c. Risque commercial/financier

Impact potentiel ou effectif que l'incident ou ses conséquences peuvent avoir sur les affaires de l'entreprise

L'impact peut être axé sur les opérations, le marché, ou sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs commerciaux ou financiers.

d. Risque réputationnel

Mesure de la responsabilité et niveau d'exposition à la critique des médias ou à la désapprobation du public

Cela peut impacter les employés, les franchises et les filiales de l'entreprise. Mais également les partenaires ou la chaîne d'approvisionnement.

Les paramètres analysés seront l'exceptionnalité, la responsabilité, l'implication des groupes vulnérables/ONG